



# Compte Rendu des Assemblées Générales de l'ASMA 86

**Jeudi 16 octobre 2025**  
**Kyoto**

## **1. Assemblée Générale Ordinaire**

Le 16 octobre 2025 à 17h00, au lycée Kyoto, les membres de l'ASMA 86 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation des co-présidents de l'association. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Moins de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée ne pouvant donc valablement délibérer, les co-présidents ont décidé l'ajournement de la séance et d'attendre l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 17h30 le même jour sur le même site.

## **2. Assemblée Générale Extraordinaire**

Le 16 octobre 2025 à 17h30, au lycée Kyoto, les membres de l'ASMA 86 se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation des co-présidents de l'association. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Les co-présidents ont rappelé l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Rapport d'activités : Bilan des actions de l'année 2025 : ateliers/sorties, activités et opérations déjà réalisées et celles programmées en fin d'année
- Perspectives 2026
- nouveaux statuts et règlement intérieur pour changement du siège social

Les nouveaux statuts ainsi que le règlement intérieur ont été adoptés à l'unanimité.

Questions diverses :

- gestion et droits des retraités
- besoin de renforcer la communication récurrente sur les offres de l'ASMA
- Retour d'expérience sur le voyage Dordogne

L'ordre du jour étant épuisé, Isabelle HERAULT et Michel GUILLOT, co-présidents, remercient les participants pour leur présence et lève la séance à 19h00.

Co-présidente

Isabelle HERAULT

Co-président

Michel GUILLOT

Secrétaire adjoint

Philippe MARTIN



ASMA 86

# Assemblée générale

Jeudi 16 octobre 2025  
*Lycée Agricole de Kyoto*

# Ordre du Jour

- Rappel sur l'Asma 86
- Rappel sur les activités 2024 et point financier 2024
- Rapport d'activités 2025 : Bilan des actions de l'année 2025
- Programmation des activités de la fin d'année
- Point financier 2025
- Perspectives 2026
- Ratification des nouveaux statuts et du règlement intérieur pour changement du siège social

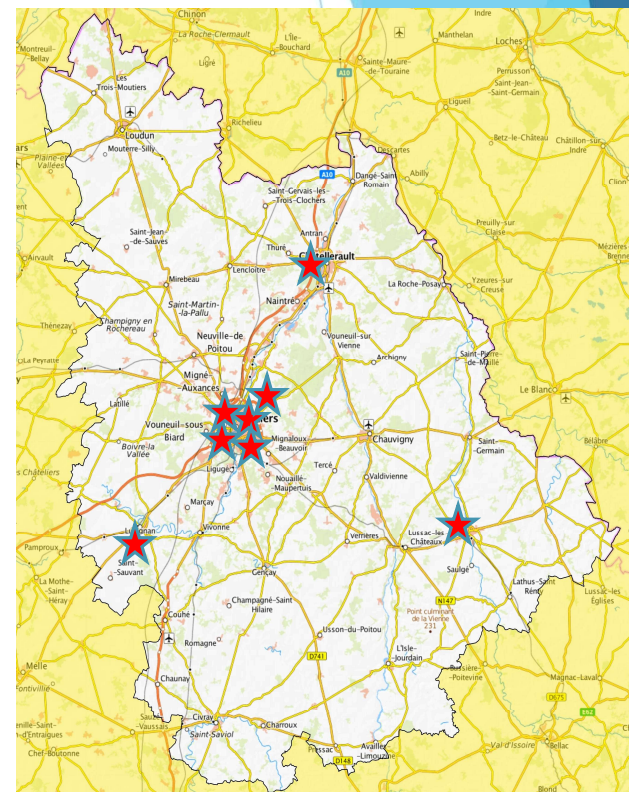
Questions diverses



## Rappel sur l'ASMA 86

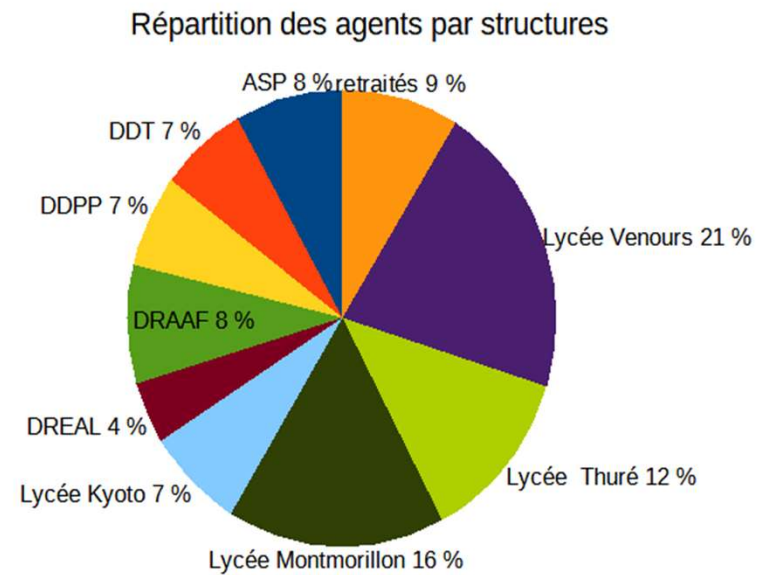
### Association d'Action Sociale, culturelle, sportive et de loisirs du Ministère de l'Agriculture

- Propositions en complément de l'Asma nationale et au plan local des activités de proximité
- Activités répertoriées sur le site de l'Asma 86  
<https://asma865.webnode.fr>
- Adhésion de droit et de fait, pas de cotisation;
- Adhérents dans 9 structures sur 7 sites :
  - Services déconcentrés : DDPP, DDTM, Draaf, Dréal
  - Enseignement agricole public : EPL de Thuré, Montmorillon, Venours et Kyoto
  - Audas (ASP)
- Effectif retenu pour subventions depuis 2023 : 532 agents



## Répartition des agents subventionnés par structures

Site	Nbr Agents
ASP	43
DDT	35
DDPP	35
DRAAF	45
DREAL	23
Lycée Kyoto	39
Lycée Montmorillon	87
Lycée Thuré	66
Lycée Venours	112
retraités	47
<b>Totaux</b>	<b>532</b>



## Rappel Asma 86

- Un budget de 44 776€ dont 17426,43€ de subventions Asma nationale
- Un conseil d'administration de 22 membres élus pour 4 ans
- 15 correspondants locaux sur 7 sites
- A travers ses actions, l'Asma 86 souhaite :
  - ❖ Favoriser le lien social : sorties, soirée bowling et ateliers
  - ❖ Favoriser l'accès à la culture et aux activités sportives : cinéma, spectacle, chèques culture, remise sur activités sportives et culturelles, balnéo



## Rappel sur l'ASMA 86

### Les membres

- Bureau

		Adjoint
Présidence	Isabelle HERAULT Michel GUILLOT	Lisiane BELLOY
Secrétaire	Sabrina COTTEREAU	Philippe MARTIN
Trésorier	Françoise GENDRAUD	Mélanie SKORACKI



## Rappel sur l'ASMA 86

### Les membres

- Conseil d'Administration

NOM Prénom	Structure
Michel GUILLOT	Retraité
Lisiane BELLOY	Retraîtée
Geneviève GUILLOT	Retraîtée
Mélanie SKORACKI	Lycée de Venours
Sabrina COTTEREAU	DRAAF
Isabelle HERAULT	DRAAF
Joëlle PERRIN	Retraîtée
Christian LE DU	DDPP
Alain DELAVAL	Retraité
Cathy POUPAULT	Lycée de Thuré
Katy CORNU	Lycée de Thuré
Christelle GUILMAIN	DRAAF

NOM Prénom	Structure
Véronique ALLAINMAT	Retraîtée
Gyslaine DUCHIRON	Lycée de Montmorillon
Virginie MONNETON	Lycée de Montmorillon
Sophie BONNEAU	ASP
Virginie OUVRARD	ASP
Françoise GENDRAUD	Retraîtée
Lucie LECIRE THIBAUD	Lycée Kyoto
Virginie FRADET	Lycée KYOTO
Arnaud MATHON	DRAAF
Philippe MARTIN	DRAAF



## Rappel sur l'ASMA 86

### Les membres

- Correspondants locaux

NOM Prénom	Structure
Mélanie SKORACKI	Lycée Venours
	Lycée Venours
Cathy POUPAULT	Lycée de Thuré
Katy CORNU	Lycée de Thuré
Gyslaine DUCHIRON	Lycée de Montmorillon
Virginie MONNETON	Lycée de Montmorillon
Lucie LECIRE THIBAUD	Lycée Kyoto
Virginie FRADET	Lycée KYOTO
Christian LE DU	DDPP

NOM Prénom	Structure
Sophie BONNEAU	ASP
Virginie OUVRARD	ASP
Arnaud MATHON	DRAAF
Philippe MARTIN	DRAAF
Isabelle HERAULT	DRAAF
Christelle GUILMAIN	DRAAF
Valérie HILAIRET	DDT
Vincent DECOBERT	DDT



## Rappel sur l'ASMA 86

### Qui sont les bénéficiaires ?

**Bénéficiaires** des subventions: ouvrants droit et ayants droit

- Les ouvrants droit sont les agents :
  - fonctionnaires titulaires
  - Stagiaires, contractuels, vacataires
  - détachés actifs
  - en congés (maladie, maternité, longue durée, mobilité, formation, parental)
  - retraités du ministère de l'Agriculture
  - adhérents de l'Audas(ASP)
- Les ayants droit sont :
  - les conjoints
  - partenaires de Pacs
  - concubins,
  - enfants fiscalement à charge des ouvrants droit vivants (ou décédés du Masa).

**Non bénéficiaires** des subventions :

les personnes considérées comme extérieures (enfants qui ne sont plus à charge fiscalement, parents, amis, agents du MTES, de l'Éducation nationale, de France AgriMer, de l'Inrae...).



# Rappel activités 2024

## Sorties

- Ile d'Aix - 25 mai 2024 : 42 participants
- Cinéscenie du Puy du Fou
  - ❖ 08 juin : 36 participants dont 5 extérieurs
  - ❖ 15 juin : 32 participants dont 10 extérieurs
- Zoo de Beauval- 28 septembre : 74 participants



# Rappel activités 2024

## Opération Noël : à destination des enfants

- ❖ jusqu'à 18 ans : 20€ de chèques culture ;
- ❖ Suppression des tickets ciné à 3€ adultes

## Remise sur activités sportives ou culturelles :

Compensation de 35 % sur l'adhésion dans la limite de 100 euros de la cotisation soit une prise en charge de 35 € maximum. 1 demande par famille.

**Carte TAMTAM** : Tarif de 4 €, 2 cartes par famille.

**Opération Grande Roue** : vente de billets à 2 €

**Soirée Bowling - 22 novembre 2024**: Challenge inter sites à Fontaine Le Comte

**Location de Mobile Home**



# Point financier 2024

<b>COMPTABILITE SIMPLIFIEE</b>			
Structure : ASMA 86			
Année : 2024			
<b>Compte de Résultats</b>			
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
CHEQUE CULTURE	4 903,40 €	CHEQUE CULTURE	3 768,00 €
CINEMA	13 686,50 €	CINEMA	11 571,20 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats de billetterie</b>	<b>18 589,90 €</b>	<b>Total des ventes de billetterie</b>	<b>15 339,20 €</b>
LOCATION VACANCES	1 915,00 €	LOCATION VACANCES	1 583,10 €
OPERATION NOEL	5 418,20 €	OPERATION NOEL	601,00 €
REMISE SUR ACTIVITE	6 619,06 €	TAM-TAM	385,90 €
TAM-TAM	0,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats avantages</b>	<b>13 952,26 €</b>	<b>Total des ventes avantages</b>	<b>2 570,00 €</b>
COUPES SPORTIVES	0,00 €	SORTIES	5 653,00 €
RANDONNEE	0,00 €		0,00 €
SORTIES	17 526,16 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats activités collectives</b>	<b>17 526,16 €</b>	<b>Total des ventes activités collectives</b>	<b>5 653,00 €</b>
AUTRES DEPENSES	136,00 €	AUTRES RECETTES	36,00 €
FOURNITURES	50,99 €	DONS	0,00 €
FONCTIONNEMENT	544,80 €	INTERETS BANCAIRES	0,00 €
FRAIS BANCAIRE	0,00 €	SUBVENTIONS	17 700,00 €
FRAIS ENVOI	32,64 €		0,00 €
FRAIS RESTAURANT	435,70 €		0,00 €
DONS	0,00 €		0,00 €
<b>Total des frais de fonctionnement</b>	<b>1 200,13 €</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>17 736,00 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>51 268,45 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>41 298,20 €</b>

RESULTATS



# Activités 2025

## Les ateliers

Atelier	Structure organisatrice	Date	Durée	Lieu	Nb participants max	Nb réel de participants	Coût atelier	Participation Adhérent	Participation Asma
Vannerie	Retraités	05/04/2025	1 j	Saulgé	12	12	750€	31€	31,25€
Cirque	Thuré	12/04/25	1 j	Poitiers	24	Annulé	1472€	30,67€	30,67€
Atelier Mosaïque	Retraité	17/05/2025	½ j	Iteuil	6	4	312€	26€	26€
Atelier poterie	ASP	07/06/2025	½ j	Poitiers	12	12	291€	12€	20€
Atelier Fleurs séchées	ASP	27/09/2025	½ j	Quinçay	10	Annulé	432€		
Atelier cuisine médiévale	Retraités	11/10/2025	1 j	Saulgé	12	10	528€		
Atelier création bijoux argent	ASP	08/11/2025	½ j	Les Roches Prémaries	8	8	680	42,5€	42,5€
Atelier chocolat adulte	Thuré	Déc 2025	½ j	Châtelleraut	10	Reporté 2026	550€		
Atelier chocolat enfant	Thuré	Déc 2025	½ j	Châtelleraut	10	Reporté 2026	150€		



# Activités 2025

## Les sorties

Atelier	Structure organisatrice	Date	Durée	Lieu	Nb participants max	Nb réel de participants	Coût atelier	Participation Adhérent	Participation Asma
Vélorail et Château des aigles	DRAAF	03/05/2025	1 j	Chauvigny	26	26	418,5€	10€/adulte 7€/enfant	10€/adulte 7€/enfant
Vallée des singes	Thuré	12/04/25	1 j	Romagne	60	30	2977€	10€/adulte 6€/enfant	10€/adulte 6€/enfant
Accrobranche	DDPP	14/06/2025	1 j	Ligugé	100	22	Selon âge	10€/adulte 6€/enfant	10€/adulte 6€/enfant



# Projet d'Initiative départemental 2025

## Sortie Dordogne



Départ 5h30



Visite Château des Milandes



Visite Jardins

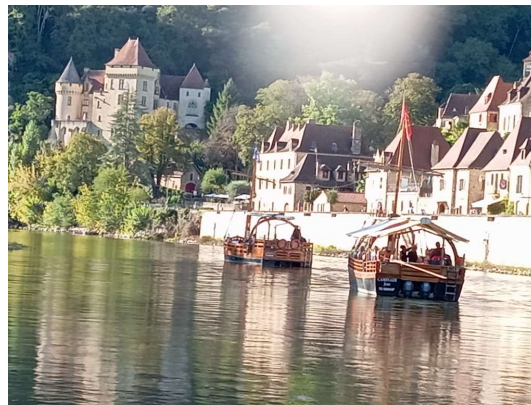


Pique Nique dans

Visite la roque Gageac



Promenade au fil de l'eau

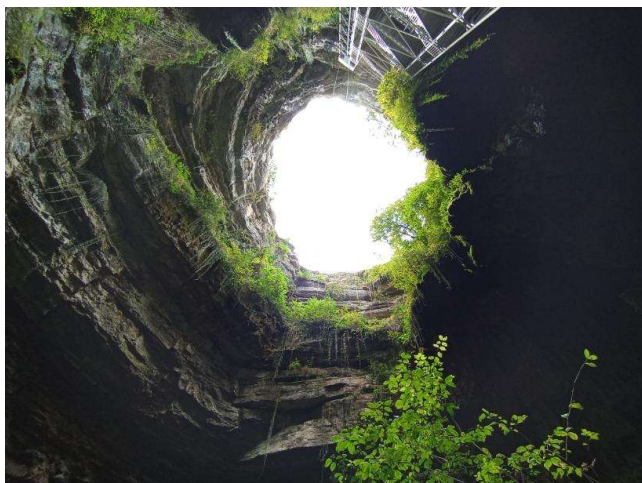


Dîner restaurant la Couleuvrine



# Projet d'Initiative départemental 2025

## Sortie Dordogne



Gouffre de Padirac



Repas Gastronomique Lemaraicher



Collonges la Rouge



# Projet d'Initiative départemental 2025

## Sortie Dordogne

TOTAL 2 jours	
Activités	Coût
Of du tourisme	2817,50
Hébergement	2517,44
Restaurant	1640,00
Padirac	1023,30
Transport	2420,00

Coût Global	10418,24
C/ agent av subvention	226,48
C/ agent/jour	113,24
<b>Subvention ASMA Nat</b>	<b>2 600,00 €</b>
Coût après subvention	7818,24
Coût / agent après subvention	169,96



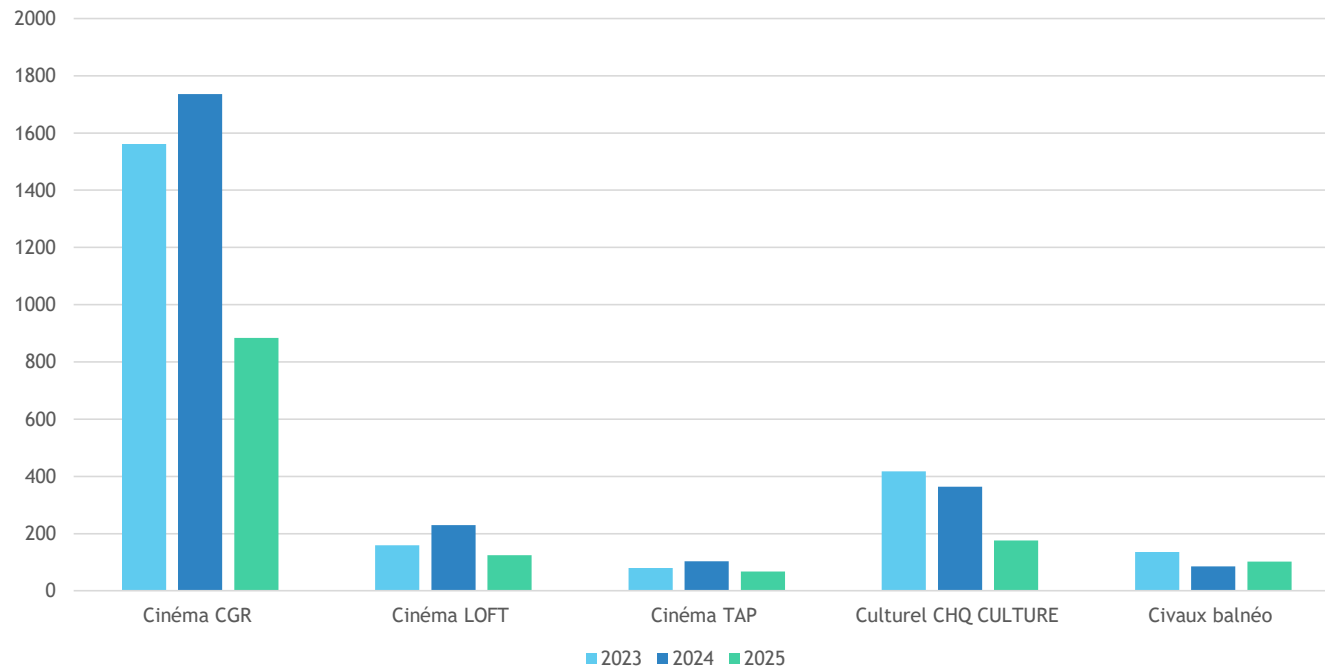
# Bilan Voyage

RECAPITULATIF	
	Euros %
Coût Voyage	7818 100
Coût Participant	3200 41
Participation ASMA	4618 59



# Billetterie

Consommation du nombre de billets catégorie





# Projets fin année 2025

- **8 novembre** : Atelier création de bijoux en argent à Les Roches Prémaries
- **28 novembre** : Soirée bowling à Fontaine le Comte
- **Mi décembre** : Opération Noël  
Proposition CA : 1 chèque culture par enfant né après le 01/01/2007 de 15€
- **Mi décembre** : Billet Grande roue à 2€ par personne ( 5 billets par famille)
- **Mi décembre** : Carte Tam Tam à 5 €
- **Début 2026** : Remise sur activités  
Proposition CA : pourcentage de prise en charge entre 25 et 30 % en fonction du nombre de demande et du budget (plafond de 25 ou 30 euros).  
Evolution des modalités de compensation : chèque culture



## Rencontres des Asma Départementales

- Rencontre du 21/06 à Tours : présence de Isabelle et Michel
- Rencontre du 04/10 à Poitiers : présence de Françoise, Mélanie et Lisiane



## Point financier 2025 au 14/09/2025

<b>COMPTABILITE SIMPLIFIEE</b>			
Structure : ASMA 86			
Année : 2025			
<b>Compte de Résultats</b>			
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
CHEQUE CULTURE	4 025,20 €	CHEQUE CULTURE	1 536,00 €
CINEMA	12 360,00 €	CINEMA	5 038,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats de billetterie</b>	<b>16 385,20 €</b>	<b>Total des ventes de billetterie</b>	<b>6 574,00 €</b>
MOBIL HOME	1 500,00 €	MOBIL HOME	1 455,53 €
NOEL CINEMA	0,00 €	NOEL CINEMA	0,00 €
REMISE SUR ACTIVITE	1 769,76 €	TAM-TAM	293,80 €
TAM-TAM	1 460,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats avantages</b>	<b>4 729,76 €</b>	<b>Total des ventes avantages</b>	<b>1 749,33 €</b>
COUPES SPORTIVES	0,00 €	SORTIES	30,00 €
RANDONNEE	0,00 €		0,00 €
SORTIES	57,40 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Total des achats activités collectives</b>	<b>57,40 €</b>	<b>Total des ventes activités collectives</b>	<b>30,00 €</b>
AUTRES DEPENSES	80,00 €	AUTRES RECETTES	372,80 €
FOURNITURES	0,00 €	DONS	0,00 €
FONCTIONNEMENT	322,60 €	INTERETS BANCAIRES	0,00 €
FRAIS BANCAIRE	168,00 €	SUBVENTIONS	6 970,65 €
FRAIS ENVOI	30,96 €		0,00 €
FRAIS RESTAURANT	396,00 €		0,00 €
DONS	0,00 €		0,00 €
<b>Total des frais de fonctionnement</b>	<b>997,56 €</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>7 343,45 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>22 169,92 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>15 696,78 €</b>

RESULTATS



## Ratification des nouveaux statuts et du règlement intérieur pour changement du sièges social

- **Changement d'adresse du siège social :**

15 rue Arthur Ranc

86000 POITIERS

- **Vote de l'AG**



# Projets 2026

- Sorties
- Mise en place d'ateliers
- Bowling, remise sur activité, opération Noël, carte TAM TAM
- Autre ...



# Questions diverses



Merçi

